

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2021

Président de séance : M. le Maire Jean-Claude Lasthaus

Absents excusés : Mme Anne Jost donne pouvoir à M. Pierre Lux, M. Willy Walter donne pouvoir à M. Antoine Reymund et M. Jean-Marc Urban donne pouvoir à Mme Estelle Diemer

Secrétaire de séance : M. Julien Krencker

I. INFORMATIONS DIVERSES

Le compte-rendu de la réunion du 26 Février 2021 est adopté à l'unanimité.

1. Dossiers d'urbanisme

Un seul dossier d'urbanisme a été déposé, en date du 26 Mars, depuis la précédente réunion, pour la transformation d'une grange en 2 logements et un bâtiment annexe dans la Rue de l'Herbe à Berstett

2. Réunions et évènements depuis le 23 Février 2021

08 mars 2021 : Rencontre Sdea concernant le bassin de pollution de Berstett

09 Mars 2021 : Rencontre avec Arcos-Socos en charge des travaux du COS sur la question de la végétalisation le long du trajet. Cette demande datant du début du projet sera concrétisée par l'implantation d'un double rideau végétal le long du tracé. Par ailleurs il est également à prévoir que la fermeture de la route reliant Berstett à Vendenheim soit prolongée d'un mois.

09 Mars 2021 : Rencontre avec l'entreprise en charge des travaux d'équipements son et vidéo de la salle du conseil de la mairie de Berstett.

09 Mars 2021 : Conseil d'école de l'école maternelle de Berstett.

11 Mars 2021 : Point avec l'architecte en charge de la rénovation énergétique de l'appartement-mairie de Gimbrett et de l'appartement-mairie de Berstett.

11 Mars 2021 : Réunion PLUi au trèfle

11 Mars 2021 : Conseil d'école de l'école élémentaire de Berstett.

13 Mars 2021 : Réunion avec les vice-présidents de la Communauté de Communes du Kochersberg.

15 Mars 2021 : Réunion avec Habitat de l'III pour poursuivre la réflexion sur le projet de résidence seniors à Berstett.

16 Mars 2021 : Réunion du comité consultatif finances à Berstett.

16 Mars 2021 : À l'issue de la réunion du comité consultatif finances, s'est tenue une réunion de travail avec le Maire, les Maires-délégués et les adjoints.

22 Mars 2021 : Réunion du comité consultatif « Cadre de vie et Biodiversité » pour échanger sur le projet de lotissement à Gimbrett en présence du lotisseur qui a pu à cette occasion présenter son projet aux participants.

23 Mars 2021 : Réunion de bureau de la Communauté de Communes du Kochersberg et prise par la Communauté de Communes de la compétence « Mobilité ».

25 Mars 2021 : Réunion de conseil communautaire. À noter que dorénavant chaque compte-rendu de réunion du conseil communautaire sera diffusé à l'ensemble des conseillers municipaux de la communauté de communes.

26 Mars 2021 : Réunion à Mittelhausen, avec les élus des communes de Gimbrett et Mittelhausen, ainsi qu'avec le bureau d'étude en charge de l'étude sur la réalisation du chemin mixte entre Gimbrett et Mittelhausen. Les estimations actuelles du bureau d'étude sont supérieures à celles prévues

initialement ; un nouveau chiffrage du projet a été demandé au bureau d'étude afin de faire rentrer le projet dans le budget initialement prévu.

30 Mars 2021 : Retour favorable de la D.D.T. pour le projet du bassin de rétention de Gimbrett. Les travaux pourront démarrer à l'automne après les récoltes.

II. DELIBERATIONS

1. Approbation du compte de gestion 2020

M. le Maire explique que le compte de gestion de la trésorerie doit correspondre en tout point à la comptabilité de la commune. Ceci a été vérifié par les services de la mairie, il peut donc être adopté.
Approuvé à l'unanimité

2. Vote du compte administratif 2020 de la commune

Excédent de fonctionnement à la clôture : 551 782,71€
Excédent d'investissement à la clôture : 505 927,80€
Excédent global à la clôture de l'exercice 2020 : 1 057 710,51€
Approuvé à l'unanimité

3. Affectation du résultat 2020 de la commune

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2020, soit 551 782,71€, est affecté à la section d'investissement en recette d'investissement du budget de l'exercice 2021.
Le résultat d'investissement de l'exercice 2020, soit 505 927,80€, est affecté à ligne « 000 excédent d'investissement reporté » en recette d'investissement du budget de l'exercice 2021.
Approuvé à l'unanimité

4. Vote des taux d'imposition pour l'exercice 2021

Taxe foncière sur les propriétés bâties : est 13,33%, devient 26,5%
En effet, la commune ne percevant plus la taxe d'habitation, en compensation elle touchera désormais directement la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue jusqu'alors par le département. Le taux de la taxe foncière départementale sur les propriétés bâties étant de 13,17%, le taux de la taxe foncière communale sur les propriétés bâties passe donc à 26,5% (13,33%+13,17%). En ce qui concerne le contribuable, il verra effectivement le taux de la taxe foncière communale sur les propriétés bâties augmenter mais en contrepartie la taxe foncière départementale ne sera plus appliquée.
Taxe foncière sur les propriétés non-bâties : 45,42%, taux inchangé par rapport à 2020
Approuvé à l'unanimité

5. Vote du budget primitif 2021 de la commune

Budget de fonctionnement en dépenses et en recettes : 1 389 950€
Budget d'investissement en dépenses et en recettes : 2 014 263€
M. le Maire souligne la bonne capacité d'autofinancement de la commune, notamment grâce à la bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement.
Il est également important de souligner qu'en 2021 l'ensemble des travaux de rénovation énergétique prévus pour le mandat pourront débiter. Ceci est notamment possible grâce au plan de relance et à la forte demande de marchés du secteur du BTP.
N.B. : en 6 ans la commune aura réalisé plus de 10 000 000€ d'investissement
Approuvé à l'unanimité

6. Vote des subventions à verser pour 2021

Approuvé à l'unanimité

7. Tableau des effectifs communaux au 31 Décembre 2020

Le conseil municipal a pris connaissance du tableau des effectifs.
Approuvé à l'unanimité

8. Information sur les marchés publics conclus pour la commune en 2020

Le conseil municipal a pris connaissance des marchés publics conclus par la commune durant l'année 2020.

Approuvé à l'unanimité

9. Maîtrise d'ouvrage déléguée à la communauté de communes pour la piste mixte entre Gimbrett et Mittelhausen

Dans le cadre d'un projet de création d'une piste cyclable entre Gimbrett et Mittelhausen, la commune souhaite confier la maîtrise d'ouvrage déléguée à la communauté de communes qui réalise, dans le cadre de ses compétences, des itinéraires cyclables avec le soutien du Département pour une intervention au titre du fonds d'attractivité et de l'Etat au titre de l'enveloppe exceptionnelle de DSIL.

Approuvé à l'unanimité

10. Acquisition d'une parcelle à Gimbrett

L'actuel terrain de jeux de Gimbrett est situé sur une parcelle du futur bassin de rétention de la commune. Il existe une opportunité de terrain situé à environ 50m du terrain actuel, sur lequel, le terrain de jeu pourrait être déplacé. Après prise de contact avec le propriétaire de la parcelle, il a été conclu une cession de la parcelle à la commune pour un montant de 1 500€. Il s'agit d'une parcelle de 6 ares à proximité d'un chemin desservant le centre du village.

Approuvé à l'unanimité

11. Mise à disposition de locaux à la communauté de communes du Kochersberg pour l'accueil périscolaire et le service de cantine – modification des règles de remboursement par conventions

M. le Maire rappelle l'actuel fonctionnement de la mise à disposition des locaux à la communauté de communes pour l'accueil périscolaire et le service de cantine. Deux bâtiments sont concernés à Berstett il s'agit du périscolaire du complexe scolaire ainsi que de la salle du club-house qui est utilisée comme cantine. À ce jour chaque municipalité refacturait à la communauté de communes les frais, principalement de fluides, relatifs à l'exploitation des locaux par la communauté de communes pour l'accueil périscolaire et le service de cantine.

La modification des règles de remboursement par conventions vise à passer à un remboursement par prix forfaitaire par heure et par enfant. Le tarif de remboursement sera de 0,118€/heure/enfant. Ce remboursement forfaitaire facilitera les opérations de refacturation et permettra une harmonisation du tarif pour l'ensemble de la communauté de communes.

À titre informatif l'application de ce nouveau tarif entraînera les refacturations suivantes à la communauté de communes pour Berstett en 2021 :

- 9542€ pour l'accueil périscolaire
- 4655,81€ (1087,49€ pour 2021 + rattrapage depuis 2017) pour le service de cantine

Approuvé à l'unanimité

III. DIVERS

J.-C. Lasthaus indique que l'état a mis en place un dédommagement des frais de garde d'enfants pour les conseillers municipaux dans le cadre de l'exercice de leur fonction. Si d'aventure l'un des conseillers souhaiterait bénéficier de ce service, il faudra se rapprocher des services de la mairie.

F. Bohr indique que l'horaire de réunion à 20h30 est très appréciable et qu'il faudrait essayer de maintenir cet horaire pour les futures réunions.

P. Lux indique que le calvaire de Rumersheim a été esquiné, puis réparé, mais que le banc situé à côté de celui-ci a également subi des dégradations qui n'ont pas encore été réparées.

M. Martini est sollicité par M. le Maire pour définir avec le comité de l'ASLC Berstett une date d'intervention pour des travaux sur le terrain de football de Berstett à la suite de problèmes d'écoulement d'eau. M. Martini indique que les travaux peuvent se faire à n'importe quel moment étant donné que la saison est arrêtée et qu'aucun match n'est disputé en ce moment.

C. Bauer nous transmet les remerciements de l'école pour la mise en place des nouveaux équipements au sein de celle-ci. C. Bauer nous indique également que beaucoup de bénévoles sont investis dans le potager de l'école, qui a été mis en place dans le cadre du projet Eco Ecole.

De plus C. Bauer sollicite également la municipalité afin de prévoir au planning des ouvriers communaux une date pour les plantations de fleurs à Gimbrett. Il faudra également dans ce cadre prévoir le remplacement des bacs à fleurs en bois vétustes par des bacs en pierre.

J. Krencker indique des problèmes récurrents de défaillance de l'éclairage public dans la rue de la Canardière. Les ouvriers en sont informés et essayent de déterminer quel réverbère pose un problème. À noter qu'il n'y a plus eu de défaillance depuis le 29 Mars 2021.

J. Krencker demande ensuite en quoi consiste les travaux autour du chœur de l'église de Berstett, où un échafaudage a été posé. Ce sont des travaux sur la charpente du chœur qui nécessiteront de découvrir le chœur, remplacer deux poutres faîtières et réparer deux autres d'entre-elles à la suite de problèmes d'infiltrations d'eau.

Enfin J. Krencker indique, que sauf erreur de sa part, la réunion de conseil municipal de ce-jour n'a pas été indiquée sur le site internet de la commune.

M Grosjean demande si un visu sur la situation vaccinale dans la commune est connu. À ce jour certaines personnes se sont adressées à la mairie pour une aide à la prise de rendez-vous, dont certaines situations ont pu se débloquer à la suite de cette aide. M. le Maire indique qu'un centre de vaccination sera déployé dans les locaux de l'espace Terminus de Truchtersheim à partir du 12 Avril prochain. Il nous précise également que dans le cadre du déploiement de ce centre de vaccination, les personnes de plus de 75 ans, n'ayant pas encore été vaccinées, sont invitées à se faire connaître des services de la mairie afin de pouvoir bénéficier d'une première injection au sein de ce nouveau centre.

A. Reymund demande où en est la mise en place des zones de non-traitements pour les agriculteurs de nos communes. Des informations avaient été placées sur ce sujet dans la lettre communale mensuelle, néanmoins aucune convention avec les agriculteurs n'a été signée à ce jour. Cela ne pourra pas non-plus se faire dans les prochains temps car une décision d'état rend à ce jour caduc l'ensemble des conventions ou chartes ayant pue être établies par des collectivités locales avec les agriculteurs.

V. Erne-Heintz nous souhaite à toutes et à tous une joyeuse Pâques.